Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Affiché le
ID : 084-218400810-20221007-2022_10_184-CC

Morières lès Avignon

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION MUNICIPALE N° 2022-10-184

Avenant n°2 à l'accord-cadre de travaux à bons de commande pour l'amélioration et la restructuration de la voirie communale – programme 2021 – 2022 – 2023 avec NEOTRAVAUX SAS

Le Maire de la Ville de Morières-Lès-Avignon,
Vu l'article 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n°20-07-021 du 10 juillet 2020, parvenue en Préfecture de Vaucluse le 17 juillet 2020 donnant délégation au maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,
Vu la décision n°2021-07-129 du 05 juillet 2021, parvenue en Préfecture le 05 juillet 2021,
Considérant qu'il convient de compléter le bordereau de prix initial par des prestations rendues nécessaires à certains chantiers,

DECIDE

Article 1 : De conclure un avenant n°2 à l'accord-cadre de travaux à bons de commande pour l'amélioration et la restructuration de la voirie communale – programme 2021 – 2022 – 2023 avec NEOTRAVAUX SAS, 120 allée du Mistral, ZAC La Cigalière, 84250 Le Thor, afin de mettre à jour le contrat.

Article 2 : Le BPU est modifié avec l'ajout de 2 nouveaux articles, la prise en compte de ces considérations n'a pas d'incidence financière.

Article 3 : Le reste des pièces et conditions du marché initial demeurent inchangés.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont il sera rendu compte au prochain conseil municipal. La présente décision peut faire l'objet d'un recours par excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture.

Fait à Morières les Avignon, le 07 octobre 2022
Le Maire

Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE
53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tèl 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr